



HAL
open science

Quelques réflexions sur les modalités de l'introduction du monnayage théodosien dans le circuit économique de la Gaule septentrionale (v. 390-480 ap. J.-C.)

Jean-Marc Doyen

► To cite this version:

Jean-Marc Doyen. Quelques réflexions sur les modalités de l'introduction du monnayage théodosien dans le circuit économique de la Gaule septentrionale (v. 390-480 ap. J.-C.). *The Journal of Archaeological Numismatics*, 2016, 5/6, pp.73-93. hal-04458380

HAL Id: hal-04458380

<https://hal.science/hal-04458380v1>

Submitted on 14 Feb 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

QUELQUES RÉFLEXIONS SUR LES MODALITÉS DE L'INTRODUCTION DU MONNAYAGE THÉODOSIEN DANS LE CIRCUIT ÉCONOMIQUE DE LA GAULE SEPTENTRIONALE (V. 390-480 APR. J.-C.)

Jean-Marc DOYEN*

Résumé – Le dynamisme économique de la Gaule du nord sous la dynastie théodosienne (379-455) a souvent été relevé ces dernières années. Toutefois, l'archéologie se heurte à des problèmes chronologiques. Le numéraire le plus courant est alors constitué de petits *æs* 4 dont l'émission cesse en Gaule entre 397/8 et 402. Pour des raisons diverses, les espèces de bronze italiennes postérieures à cette date, moins abondantes, ne franchissent plus guère les Alpes. Les numismates ont autrefois avancé l'hypothèse erronée que la Gaule du V^e s. vivait sur un stock monétaire figé, sans nouveaux apports italiens, diminuant au fil du temps.

Une étude de 2 491 *nummi*, 9 siliques et 8 *solidi* et fractions provenant de 36 sites de la moyenne vallée

de la Meuse montre entre 400 et 450 une pénétration progressive des espèces italiennes antérieures à 402. Apparemment, l'augmentation de la proportion des *æs* 4 obsolètes frappés à Aquilée serait un critère permettant de ré-étalonner dans le temps les trouvailles de Gaule du nord. Un modèle explicatif fondé sur le rôle des *mercatores* et des *negotiatores* est ici proposé. Il impliquerait le rachat aux banquiers italiens de grandes quantités de monnaies de bronze entrées dans leurs caisses lors des transactions fiscales nécessitant la transformation du bronze et de l'argent en *solidi*.

Mots clés : monétisation – banquiers et changeurs – *thesauri* – *nummularii* – *mercatores* et *negotiatores* – fiscalité – Gaule tardoromaine – dynastie théodosienne

Abstract – The economic dynamism of northern Gaul in the period of the Theodosian dynasty (379-455 CE) has often been discussed recently. That said, the archaeological evidence yields chronological difficulties. The most common contemporary monetary unit was the small *æs* 4, the minting of which stopped in Gaul sometime between 397/8 and 402 CE. For various reasons, the bronze coinages from Italy (from after this date) appear less common and do not often cross the Alps into Gaul. Numismatists erroneously supposed, in the past, that Gaul survived on a fixed monetary supply which, without the importation of new coinages minted in Italy, would gradually diminish over time. The study of 2 491 *nummi*, 9 *siliquæ* and 8 *solidi*

(and their fractions) from 36 sites from the middle Meuse valley (Belgium) shows a gradual penetration (into Gaul) of Italian-made coinage prior to 402 CE. Apparently, the proportional increase of obsolete *æs* 4 coins from the mint in Aquileia (north-eastern Italy) can serve as a gauge by which we can re-evaluate, over time, the finds from northern Gaul. An explanatory model based on the precise role of the *mercatores* and *negotiatores* is proposed here. This model would imply the repurchasing, by Italian bankers, of large quantities of bronze coinage (likely resulting from fiscal transactions) thus necessitating the transformation of base-metal coinages (including those in silver) into *solidi*

Keywords: monetization – bankers and money changers – *thesauri* – *nummularii* – *mercatores* and *negotiatores* – taxation – late Roman Gaul – Theodosian dynasty

* Centre de Recherches HALMA - Histoire, Archéologie, Littérature des Mondes Anciens, UMR 8164 (CNRS, Université de Lille, MCC) ; contact : Jean-Marc.Doyen@ulb.ac.be. Mes remerciements vont à Jérémie Chameroi (Römisch-Germanisches Zentralmuseum, Mainz) pour sa relecture et ses précieux conseils, à Christian Lauwers (Cabinet des Médailles - Bibliothèque royale de Belgique) pour son aide documentaire et ses corrections, et à Charles Euston pour la traduction du résumé. Le DAO de la carte fig. 2 est l'œuvre de Ludovic Trommenschlager.

STRUCTURE DE L'ÉTUDE

1. LE CONTEXTE HISTORIQUE
2. LA PROBLÉMATIQUE
3. LES DONNÉES
4. VERS UN MODÈLE INTERPRÉTATIF
5. CONCLUSIONS

LA DYNASTIE THÉODOSIENNE (379-455) constitue, dans le nord de la Gaule comme dans les autres provinces occidentales de l'Empire, une période relativement dynamique encore que mal perçue par la recherche^[1]. Le passage progressif d'un empire centralisé à des entités politiques autonomes plus réduites annonçant le haut Moyen Âge, est loin d'être uniforme. On observe effectivement de nombreuses disparités régionales durant le V^e s., disparités relevées depuis longtemps par les historiens travaillant sur la fin de l'Empire^[2]. Même si les implantations nouvelles sont apparemment rares, elles correspondent souvent à de nouvelles formes d'habitat – par exemple les grandes maisons à trois vaisseaux, de type germanique –, des structures légères difficilement mises en évidence par l'archéologie classique. On peut supposer que, dans le futur, le corpus des sites ira en s'enrichissant parallèlement au développement des techniques. D'autre part, des phases de reconstruction se manifestent aussi bien en milieu urbain que rural^[3]. Les fortifications connaissent de leur côté un développement considérable, prouvant le besoin de protéger les personnes et les biens, et ce jusqu'au milieu du V^e s.^[4]. Leur présence indique un maillage encore dense de l'occupation du sol. En milieu rural, ces fortifications sont généralement occupées par des contingents germaniques sous contrôle impérial, ainsi que par des milices de *Læti*^[5].

En ce qui concerne la vie religieuse, si un certain nombre de sanctuaires entre Seine et Meuse sont abandonnés sous les Valentiniens, d'autres connaissent un regain d'activité au début du V^e s., avec localement des créations nouvelles^[6]. Ils montrent le très faible impact du christianisme dans les campagnes du nord de la Gaule.

Les nécropoles rurales ou urbaines continuent d'être fonctionnelles tout au long du V^e s., quelques-unes débordant même sur le siècle suivant, montrant une absence de rupture^[7]. Grâce au phasage précis des tombes, souvent établi par l'étude des monnaies, le matériel funéraire typique de la première moitié du V^e s. est désormais bien connu. Le mobilier purement domestique, en revanche, comporte encore de sérieuses lacunes, même en milieu urbain, et l'étalonnage du matériel céramique entre les années 420/430 et la fin du siècle demeure souvent problématique.

La numismatique spécifique aux dernières décennies de la présence romaine, au-delà de l'an 400, est une source exploitée de longue date, mais de manière minimaliste et dans un but strictement chronologique : son usage se limite trop souvent à fournir un *terminus post quem* aux sépultures^[8]. Or, les renseignements que peuvent fournir les monnaies des sites dits « de transition » sont multiples. Abordés de manière quantitative, ces ensembles de pièces isolées constituent certainement le meilleur traceur de l'activité économique pendant l'Antiquité tardive, même si la cliométrie n'a jusqu'à ces dernières années guère fait appel de manière systématique à cette discipline pourtant prometteuse^[9].

[1] Pour le diocèse de Bretagne, on se reportera à la récente synthèse de Moorhead & Walton 2014, pour l'Italie à Rovelli 2009 et à Pardini 2011.

[2] Ouzoulias & Van Ossel 1995 et 1997 ; Van Ossel & Ouzoulias 2001, p. 235-238.

[3] Van Ossel 1992 ; Van Ossel & Ouzoulias 2001, p. 231-246.

[4] Brulet 2008, p. 341 et 355.

[5] Brulet 2008, p. 341.

[6] Horne & King 1980 ; Brulet 2008, p. 255-256 et 268-70 ; Doyen 2014.

[7] Brulet 2008, p. 257-260.

[8] Werner 1935 ; Dasnoy 1955.

[9] Moorhead & Walton 2014, p. 99.

Le problème de l'approvisionnement en petit numéraire des provinces septentrionales de l'Empire après 400 a cependant retenu l'attention des numismates ces quatre ou cinq dernières années, alors que la *doxa* supposait une interruption de l'importation d'espèces nouvelles dès la fin du IV^e s.

D'un côté, certains historiens ont privilégié une forme d'interventionnisme planifié à l'échelle de l'Empire, en insistant sur le rôle des *thesauri* de Gaule septentrionale et de Bretagne^[10]. Au IV^e s. en effet, la production d'une monnaie de bronze relevant de l'administration fiscale dirigée par le *rationalis summarum*, est laissée aux soins du *scrinium a pecuniis*, un bureau dépendant du *comes sacrarum largitionum*. Dans les provinces, à partir du milieu du IV^e s., le comte des Largesses sacrées est représenté par des *comites largitionum*, parmi lesquels figure le *rationalis summarum Galliarum*, un fonctionnaire spécifiquement chargé de l'alimentation en numéraire des provinces septentrionales^[11]. Les quatre dépôts du fisc en Gaule (Lyon, Arles, Reims et Trèves), les *thesauri*, stockent les métaux précieux sous forme de lingots ou de monnaies émises dans les *monetæ publicæ*. Si les villes qui abritent une telle structure de production disposent également d'un *thesaurus*, l'inverse n'est pas vrai. C'est le cas de Reims, un important *thesaurus* ne possédant pourtant aucun atelier monétaire.

J. Chameroy attribue un rôle déterminant à ces *thesauri*, même s'il constate des anomalies dans l'origine géographique des monnaies de certains sites comme celui de Rouen « affichant une distribution par atelier inattendue dans le cas d'un numéraire dispensé par un *thesaurus* du nord de la Gaule, où une meilleure part réservée à Lyon serait la règle, mais conforme sous certains traits au stock de bronzes disponibles en Bretagne, caractérisé par une faible part de Trèves^[12] ».

Pour notre part, nous avons de longue date proposé une diffusion massive du monnayage effectuée par des particuliers, en favorisant l'hypothèse d'une voie de pénétration au départ d'Aquilée^[13]. Dans ce cadre, les *nummularii* italiens auraient joué un rôle important dans la récolte de ce numéraire de faible valeur, dont l'acheminement en Gaule du nord aurait été laissé aux *mercatores*. Nous rejoindrions ainsi la vision pragmatique de M. Fulford qui, s'opposant à l'hypothèse légaliste – *this scenario is possible, but positively byzantine in its complexity* –, refuse toute intervention étatique dans la circulation de la monnaie de bronze^[14].

C'est cette forme de « monétisation opportuniste » que nous voulons développer dans les pages qui suivent.

1. LE CONTEXTE HISTORIQUE

Le 19 janvier 379, Gratien coopte Théodose en remplacement de Valens, tué à la bataille d'Andrinople le 9 août de l'année précédente. Gratien est lui-même éliminé à Lyon le 25 août 383, par un général du nom de Magnus Maximus. Ce dernier est, dans un premier temps, associé au pouvoir par Théodose qui se ravise après avoir de son côté élevé à l'augustat son fils Arcadius. Magnus Maximus, associé à Flavius Victor comme César puis comme Auguste, disparaît en 388, laissant le pouvoir à Théodose I^{er}, à Arcadius et au dernier survivant de la dynastie valentinienne, le jeune Valentinien II, qui se suicide le 15 mai 392. Un usurpateur du nom d'Eugène, non reconnu par l'Empire central, contrôle la Gaule puis l'Italie jusqu'en

[10] Chameroy 2012 et 2013.

[11] *Not. Dign., Occ.*, XI, 19-20.

[12] Chameroy 2013, p. 104.

[13] Doyen 2011, 2013, 2014 et 2016a ; Doyen, Lelage *et al.* 2013.

[14] Fulford 1978 et 1996, p. 174-175.

septembre 394. En janvier 393, Honorius est proclamé auguste. Théodose I^{er} meurt le 17 janvier 395, laissant à la tête de l'Empire ses deux fils, Arcadius et Honorius. Ceux-ci resteront seuls corégents jusqu'en 402, moment de l'accession de Théodose II.

La mort de Magnus Maximus, le 28 août 388, laisse le pouvoir aux trois augustes Valentinien II, Théodose I^{er} et Arcadius. Les monnaies émises à ce moment portent donc la finale AVGGG (*avgvstorum*), spécifiant une direction tricéphale. Valentinien II est à Trèves en juin 389, et la reprise en main des territoires de Gaule, de Bretagne et d'Espagne se traduit par des émissions d'or et d'argent.

L'échec de la réforme du monnayage de bronze de 381, qui avait introduit un lourd *æs* 2 frappé jusqu'en 386/387, donne naissance à un système monétaire minimaliste^[15]. Celui-ci ne comprend plus, en Occident, qu'une seule dénomination, le *nummus centenionalis* des sources contemporaines, que les numismates ont pris l'habitude de désigner sous le terme d'*æs* 4. Cette petite pièce, réalisée dans un alliage riche en plomb (de 20 à 30 % en moyenne), est taillée au 1/252^e de livre (1,28 g). Le rapport théorique avec le *solidus* s'établit à 1/6 100^e puis à 1/7 200^e, mais la pratique montre un cours extrêmement fluctuant, dont l'importance pour notre propos n'est pas sans conséquences^[16].

Quelques semaines après le décès de Théodose I^{er} à Milan, ses fils Arcadius et Honorius promulguent, le 12 avril 395, une loi imposant le retrait de la circulation des monnaies de grand module au profit du seul *nummus centenionalis*. La mesure semble appliquée car les *æs* 2 disparaissent rapidement de la thésaurisation ; ceux qui demeurent en circulation après 400 dans le nord et le nord-est de la Gaule sont parfois coupés en quatre (fig. 1). Ce fractionnement est bien connu et touche environ 4 % du monnayage des sites du V^e s., par exemple à Ménétru-le-Vignoble (4,06 %) ou à Marseille (4,62 %)^[17]. Le procédé est également attesté dans les trésors de la même époque, avec des taux évoluant de 1 à 6 % et des pointes exceptionnelles à plus de 15 %^[18].



Fig. 1 – Quart d'*æs* 2 émis à Aquilée par Constance II en 348-350 (Ménétru-le-Vignoble n° 108, d'après Doyen 2011, p. 367, fig. 7)

En Gaule (Trèves, Lyon, Arles) et à Siscia, le choix iconographique de l'*æs* 4 se porte, dès 388/389, sur le type *Victoria avggg*, montrant une Victoire tenant une couronne et une palme ; les deux ateliers italiens, Rome et Aquilée, et ceux d'Orient, préfèrent le revers *Salvs reipvblicæ* illustrant une Victoire portant un trophée et traînant un captif. Les ateliers orientaux produisent pendant plusieurs décennies des *æs* 3 qui, normalement, ne parviennent pas plus dans nos régions que leurs *æs* 4. Cette spécificité de la circulation monétaire au nord des Alpes est un phénomène connu de longue date et qui n'a jamais été remis en cause devant l'abondance des données.

[15] Depeyrot 2001, p. 139-163.

[16] Reece 1975 = Reece 2003, p. 308.

[17] Doyen 2011, p. 367 ; Doyen 2016b.

[18] Delmaire 1983, p. 135-139.

2. LA PROBLÉMATIQUE

Après la mort de Théodose I^{er}, en janvier 395, la Gaule diminue très fortement sa production de monnaies de bronze, dont l'émission s'interrompt selon certains en 397 ou 398, suite à la fermeture progressive des ateliers^[19]. La production d'Aquilée cesse momentanément en 395 ou un peu plus tard. De 397/398 à 402, Rome seule continue à émettre du bronze dans la *pars Occidentis* de l'Empire. Après la nomination de Théodose II, le 10 janvier 402, les deux ateliers italiens – Rome et Aquilée – émettent des monnaies de bronze un peu plus lourdes (*æs* 3) célébrant l'*Vrbs Roma felix*. De 404 à 406, les officines orientales produisent des petits *æs* 4 allégés, au type de la croix et à la légende CONCORDIA AVG(G). Ces deux types, postérieurs à 402, ne parviennent que très exceptionnellement dans le nord et l'est de la Gaule^[20]. Le sud de la Gaule, en revanche, continue à recevoir régulièrement du numéraire frais de bronze en provenance d'Italie, jusque dans les années 450.

Le monnayage officiel romain est encore présent en grande quantité en Gaule septentrionale au cours du dernier quart du IV^e s. Au début du siècle suivant, la masse en circulation est telle que Constantin III (407-411) et Jovin (411-413) n'éprouvent plus le besoin de produire de la petite monnaie, alors que leurs siliques d'argent sont fréquentes, même sur les sites ruraux. Pour le bronze, nous relevons de rarissimes *æs* 4 de Constantin III à Lyon (*RIC* X, n° 1546 : R⁴), des *æs* 3 d'Honorius à Lyon (*RIC* X, n° 1361 : R⁴) et Arles (*RIC* X, n°s 1365-1366 : R² et R³) vers 418-423, des *æs* 4 de Jean en Arles (*RIC* X, n° 1911 : R⁴) en 423-425 et de Valentinien III à Trèves entre 425 et 455 (*RIC* X, n°s 2165-2166 : R⁴). Ces quelques monnaies montrent bien une volonté de la part de l'État d'afficher un trimétallisme au moins de façade même si la frappe du bronze n'est plus à l'ordre du jour.

Les numismates et les économistes traitant de l'Antiquité tardive ont autrefois estimé qu'après 402, cette alimentation en numéraire frais s'interrompt définitivement en Gaule du nord^[21]. Ceci concerne uniquement le bronze car l'or continue de parvenir abondamment dans les provinces du nord et en Bretagne. Quelle argumentation a-t-on avancé pour soutenir cette hypothèse ? Les nombreuses données disponibles pour la moyenne vallée de la Meuse confirment-elles un arrêt précoce des importations de petite monnaie ?

Selon la théorie « classique », l'interruption de la frappe du bronze en 395, 397 ou 398, sauf à Rome, figerait en deux ou trois ans le stock monétaire disponible en Gaule septentrionale. Effectivement, ni les *æs* 3 postérieurs à 402, ni les *æs* 4 émis en Italie à partir de 420, ne se rencontrent chez nous, même si quelques exceptions très significatives méritent d'être signalées.

On a donc émis naguère l'hypothèse qu'après 398, ou au plus tard en 402, le stock monétaire ne se renouvelant plus, on constaterait tout au plus une diminution du nombre de signes monétaires sans modification de la structure même du stock disponible, à savoir le *ratio* entre les types *Victoria avggg* de Gaule et *Salvs reipublicæ* d'Italie^[22]. Selon certains numismates, la circulation de cette petite monnaie de bronze en Gaule septentrionale s'interrompt au plus tard vers 420^[23].

[19] Delmaire 1983, p. 162 contra Depeyrot 2001, p. 157, 160 et 163.

[20] Delmaire 1983, p. 169 ; Gricourt *et al.* 2009, p. 703-704.

[21] Lallemand 1983, p. 73.

[22] Delmaire 1983, p. 172-173.

[23] Brenot 2003, p. 42.

Les données disponibles pour les sites tardifs de la vallée de la Meuse, souvent bien datés par des éléments externes, s'opposent à cette hypothèse de stock monétaire « figé » aux alentours de l'année 400, comme nous l'avons déjà suggéré^[24].

3. LES DONNÉES

Depuis 1981, nous archivons de manière systématique les monnaies provenant de la cité des Rèmes (nord-ouest de la Haute-Marne, Marne, Ardennes, nord de l'Aisne, sud-est et sud des provinces de Hainaut et de Namur), constituant, à l'époque qui nous occupe, le diocèse ecclésiastique de Reims, dans la *Belgica Secunda*. Notre corpus comprend actuellement 33 310 monnaies issues de 157 sites, dont 9 094 exemplaires réunis sous forme de trésors, et 24 216 découvertes isolées.

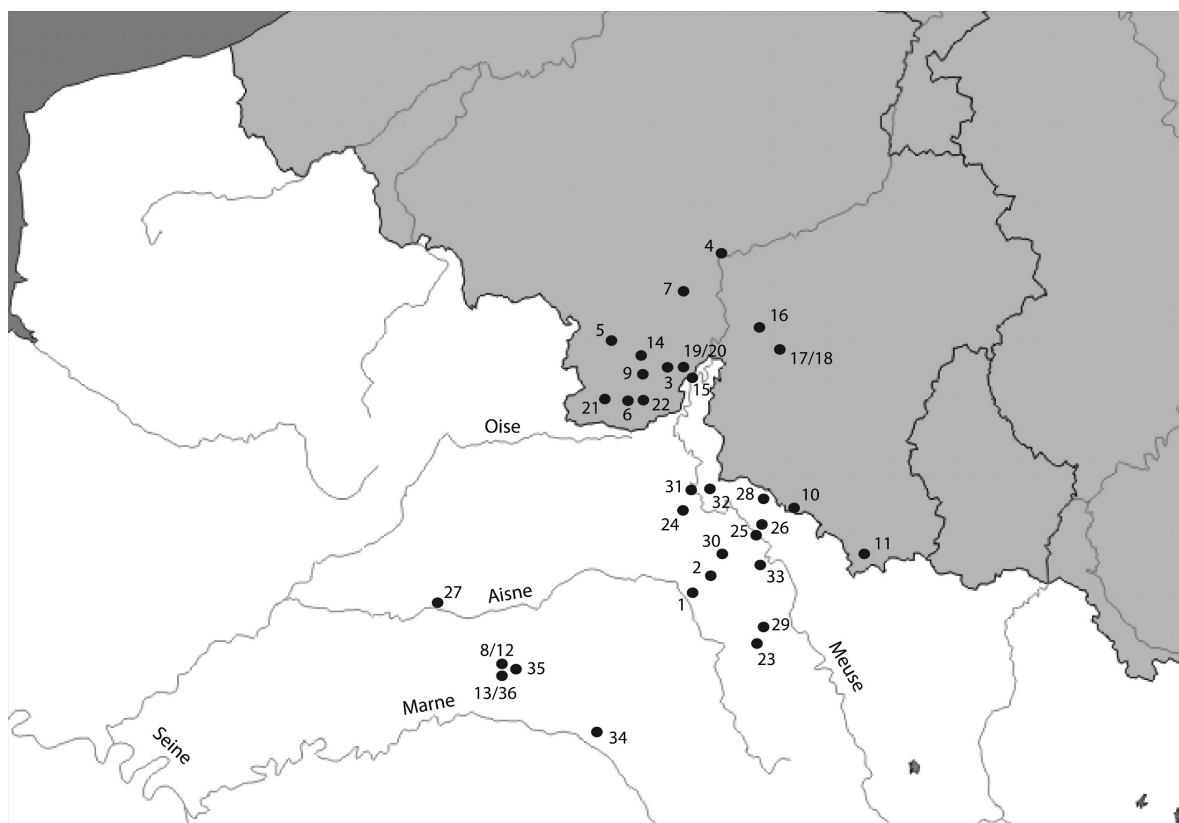


Fig. 2 – Carte des sites de la Meuse moyenne ayant livré du numéraire des années 388-402 (DAO : L. Trommschlagher). La numérotation est celle du tableau 1

Malgré l'importance quantitative de nos sources, nous avons légèrement étendu aux provinces limitrophes la zone prise en compte dans notre inventaire des émissions d'æs 4 de la période 388-402. Nous intégrerons dès lors cinq sites supplémentaires (n^{os} 4, 5, 7, 16 et 17/18 de la carte fig. 2) relevant du diocèse de Liège (*civitas Tungrorum*) dans la *Germania Secunda*, et quatre autres (n^{os} 10, 11, 26 et 28) relevant du diocèse de Trèves (*civitas Treverorum*) dans la *Belgica Prima*. Cet ensemble de 36 sites (liste tabl. 1 et carte fig. 2) totalise 2 491 *nummi*, 9 monnaies d'argent et 8 *solidi* et fractions. Nous avons pu proposer une ventilation chronologique relativement fine d'une partie d'entre eux au sein même du

^[24] Doyen 2009, p. 72-75.

N°	Sites	Tpq	Victoria avgg(g)			Salvs reipvblicae			Ind. 388-402	Total
			Off.	Imit.	%	Off.	Imit.	%		
1	Voncq village	?	13	3	84,2	3	-	15,8	1	20
2	Mont-Dieu	?	14	1	79	4	-	21	3	22
3	Matagne-la-Petite (temple)	?	25	-	78,1	5	2	21,9	-	32
4	Namur – Sambre	400 →	26	-	76,5	8 ¹	-	23,5	-	34
5	Pry	400-500	142 ²	1	76,1	45	-	23,9	-	188
6	Nismes Roche Trouée	Vers 450	9	-	75	3	-	25	-	12
7	Falaën – Montaigle	Vers 450	91	2	72,1	36	-	27,9	9	138
8	Reims	→ 530	33	5	70,4	15	1	29,6	7	61
9	Dourbes Roche-à-Lomme	415-420	537	41	70,3	231 ³	13	29,7	2	824
10	Florenville-Chameleux	?	73	7	69,0	36	-	31,0	3	119
11	Château-Renaud	?	426	-	68,9	187	5	31,1	-	618
12	Reims US 3055	450-500	8	-	66,7	4	-	33,3	1	13
13	Bezannes structure 26	?	26	-	65,0	14	-	35,0	2	42
14	Matagne-la-G ^{de} (temple)	?	61	-	64,9	31	2	35,1	1	95
15	Vireux (fortification)	443/4-450	78	6	63,2	43	6	36,8	22	155
16	Furfooz Hauterecenne	425-455	7	1	61,5	5	-	38,5	-	13
17	Éprave Tienne al Rotche	445-455	6	-	60	4	-	40	-	10
18	Éprave (fortification)	445-455	34	-	55,7	24	3	44,3	-	61
19	Matagne-la-P ^{te} St-Hilaire	?	-	-	-	2	-	-	-	2
20	Matagne-la-P ^{te} Murets	?	-	-	-	1	-	-	-	1
21	Pesche	?	1	-	-	1	-	-	-	2
22	Nismes « Grandchamp »	?	-	1	-	-	-	-	-	1
23	Châtel-Chéhéry	?	-	-	-	1	-	-	-	1
24	St-Pierre-sur-Vence	?	-	1	-	-	-	-	-	1
25	Mouzon, Abbatiale	?	1	-	-	-	-	-	1	2
26	Mouzon, Flavier (temple)	?	1	2	-	-	-	-	-	3
27	Condé-sur-Aisne	?	1	-	-	-	-	-	-	1
28	Escombe-et-le-Chesnois	?	1	-	-	-	-	-	-	1
29	Fléville	?	1	1	-	-	-	-	-	2
30	Stonne	?	6	-	-	-	-	-	-	6
31	Villers-Semeuse	?	3	-	-	1	-	-	-	4
32	Ville-sur-Lumes	Vers 395	2	-	-	1	-	-	-	3
33	Létanne « Vincy »	?	3	-	-	2	-	-	1	6
34	Dampierre-sur-Moivre	?	-	-	-	1	-	-	-	1
35	Sillery	?	3	-	-	2	-	-	-	5
36	Bezannes divers	?	3	-	-	3	-	-	-	6
	Total/Moyenne		1635	72	68,1	713	32	29,7	53	2505
-	Ménétru-le-Vignoble	420-560	58	9	55,4	51	3	44,6	-	121
-	Hières-sur-Amby	?	117	5	68,2	55	2	31,8	170	349
-	Rouen	?	160	5	79,0	40	4	21,0	-	209

Tabl. 1 – Les données régionales (état au 30/6/2011). Notes : ¹ dont 1 æs 3 Gloria romanorum ; ² dont 1 Eugène Spes romanorum ; ³ dont un demi-æs 3 de 383-392

V^e s.^[25]. En effet, les fortifications tardives (Dourbes, Vireux-Molhain, Pry, Éprave, Château-Renaud, Furfooz) les sanctuaires (Matagne-la-Petite et Matagne-la-Grande) ou les habitats ouverts (Namur, Nismes, Voncq, Ville-sur-Lumes), livrent occasionnellement des éléments externes (monnaies d'or ou d'argent de Constantin III, Jovin, Honorius, Théodose II ou Valentinien III) qui permettent sinon de les dater avec une relative précision, du moins d'en étalonner l'occupation entre 395 et 445/455^[26]. Or ces sites, réétudiés récemment, montrent contre toute attente une indubitable évolution du ratio *Victoria avggg/Salvs reipvblicæ*, qui contredit formellement l'idée d'un stock monétaire figé aux alentours de l'an 400. Les données sont réunies dans le tableau 1.

Le site que nous supposons le plus ancien (avant 395) est Voncq, avec à peine 16 % de monnaies italiennes (*Salvs reipvblicæ*). Le plus récent serait Éprave, qui débute après 445 – date fournie par une monnaie récoltée dans la tombe apparemment la plus ancienne de la garnison – où nous observons plus de 44 % de *Salvs*. Les intermédiaires bien datés grâce aux monnaies d'or et d'argent postérieures à 400 qui y ont été retrouvées sont Dourbes, après 408-420 (30 % de monnaies italiennes), Vireux, après 425/435 (37 %) et Reims (chantier du tramway, US 3055), vers la même époque (33 %).

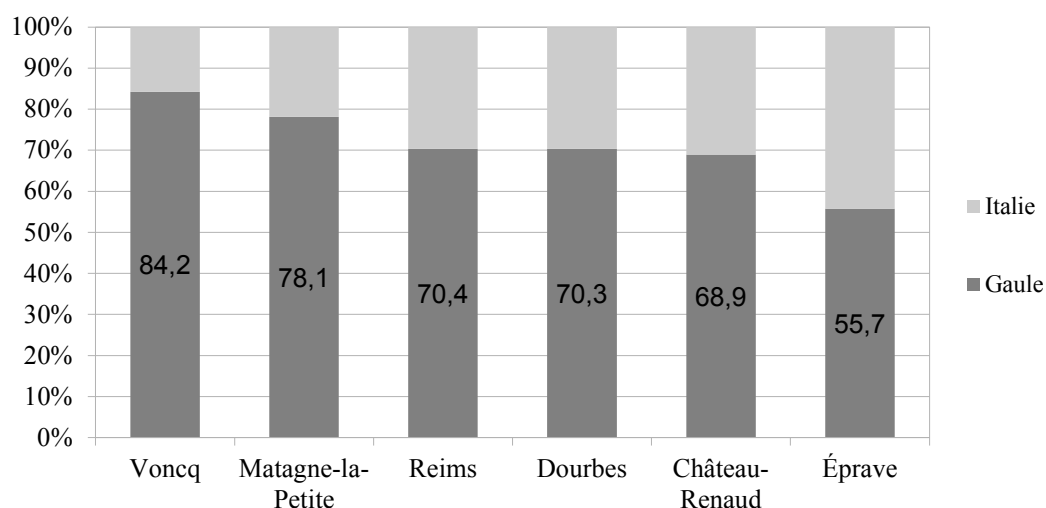


Fig. 3 – Histogramme des principaux sites, classés en ordre chronologique, montrant le développement constant du numéraire italien. Les données sont celles du tableau 2

On peut ainsi mettre en évidence (fig. 3) des apports constants de petite monnaie en provenance d'Italie tout au long de la première moitié du V^e s., et sans doute plus tard encore (500/530 ?). S'agit-il d'envois de l'État romain vers la Gaule, où l'administration fiscale continue de fonctionner jusque vers 450, ou d'un autre phénomène ?

La situation en Italie du nord nous éclaire apparemment sur les activités qui mèneront à l'exportation progressive des *æs* 4 au nord des Alpes. En effet, l'étude des trésors italiens et balkaniques des années 420-460 montre le désintérêt des thésauriseurs pour les *æs* 4 au profit des *æs* 3, de 30 % plus lourds mais possédant peut-être le même pouvoir libérateur^[27] : ils sont du reste thésaurisés ensemble et il n'existe, à notre connaissance, aucun dépôt constitué soit de l'une, soit de l'autre de ces deux dénominations. De même, la circulation

[25] Doyen 2009, p. 413.

[26] Brulet 1990.

[27] Doyen 2008, p. 323.

quotidienne dans l'Italie du V^e s. favorise l'æ 3 au détriment de l'æ 4 du moins jusqu'à ce que les premiers aient virtuellement disparu de la circulation^[28]. Il semble donc que la Gaule ait reçu pendant plusieurs décennies, peut-être massivement, un numéraire de faible valeur pour lequel les Italiens n'avaient guère d'intérêt après 418. Les æ 4 semblent avoir été retirés progressivement de la circulation dans la Péninsule et envoyés de manière groupée dans nos régions. Quelques exemplaires largement postérieurs à 402 ont toutefois échappé à cette sélection, par exemple à Cologne^[29], à Tongres^[30] ou à Bliesbruck^[31], voire même en Grande-Bretagne où neuf *nummi* postérieurs à 411 forment la transition avec un petit ensemble de bronzes byzantins^[32]. D'autres apports spécifiques, liés sans doute à des individus plutôt qu'à une volonté politique, peuvent être mis en évidence, comme ce petit dépôt prétendument de Cologne et s'achevant par 23 bronzes orientaux de Théodose II émis entre 402 et 408^[33].

Comment réagissent dans la circulation les productions des ateliers gaulois d'une part, et d'autre part celles venant d'Italie ?

Les æ 4 gaulois

Sites	Trèves N ^{bre}	%	Lyon N ^{bre}	%	Arles N ^{bre}	%	Total
Éprave	4	40	3	30	3	30	10
Chameleux	3	30	4	40	3	30	10
Matagne-la-Grande	13	40,6	8	25	11	34,4	32
Falaën-Montaigle	6	31,6	6	31,6	7	36,8	19
Voncq	1	20	2	40	2	40	5
Château-Renaud	33	28,5	32	27,6	51	44,0	116
Matagne-la-Petite	6	46,2	1	7,7	6	46,2	13
Namur	2	13,3	6	40	7	46,7	15
Dourbes	29	21,3	41	30,12	66	48,5	136
Bezanne	3	25	2	16,7	7	58,3	12
Vireux	5	14,7	9	26,5	20	58,8	34
Reims	1	7,1	2	14,3	11	78,6	14

Tabl. 2 – Les æ 4 gaulois dans la région mosane

La répartition par atelier des æ 4 issus des officines de Gaule (Trèves, Lyon et Arles) est loin d'être homogène dans la zone étudiée (tabl. 2). En effet, le grand centre impérial que constitue Trèves est généralement concurrencé par le numéraire méridional émis en Arles et, dans une moindre mesure, à Lyon. La capitale de la *Belgica Secunda*, Reims, reçoit essentiellement d'Arles son numéraire de bronze, avec plus de 78 %. La fortification de Vireux, à la frontière nord de la province, semble alimentée par le même circuit que Reims. Le sanctuaire de Matagne-la-Grande, tout proche (8 km) et parfaitement contemporain, est en revanche inféodé à Trèves et relèverait donc, administrativement parlant, de la *Belgica Prima*. Curieusement, la

[28] Reece 1975 = Reece 2003, p. 307 ; Asolati 2005.

[29] *FMRD* VI/1, 1012/4/81.

[30] Lallemand 1983, p. 83 note 3.

[31] Gricourt *et al.* 2009, n° 5398.

[32] Collins 2008 ; Abdy 2009 ; Moorhead & Walton 2014, p. 103.

[33] *FMRD* VI/1, 1012/6/1.

fortification de Fourbes, située à une égale distance des deux autres sites, semble montrer la présence d'un détachement payé par un circuit différent. Nous avons avancé que la garnison, peut-être constituée d'une milice locale, était financée par un pouvoir lui aussi local plutôt que par l'État, ce qui ne serait pas le cas des troupes casernées à Vireux^[34].

Les æs 4 italiens

Sites	Aquilée N ^{bre}	%	Rome N ^{bre}	%	Total
Chameleux	1	25	3	75	4
Matagne-la-Grande	3	30	7	70	10
Falaën-Montaigle	2	33	4	67	6
Château-Renaud	17	37,8	28	62,2	45
Éprave	3	50	3	50	6
Fourbes	25	52,1	23	47,9	48
Vireux	11	55,0	9	45,0	30
Bezanne	4	57,1	3	42,9	7
Voncq	2	67	1	33	3
Reims	6	85,7	1	14,3	7
Matagne-la-Petite	-	-	3	-	3
Namur	1	-	-	-	1

Tabl. 3 – Les æs 4 italiens dans la région mosane

Concernant les productions italiennes, de fabrication souvent négligée, les données quantitatives utilisables (tabl. 3) sont peu abondantes, étant donné la présence de nombreux exemplaires qui ne peuvent être répartis entre Rome et Aquilée. Il est toutefois possible qu'une évolution de l'impact d'Aquilée soit perceptible : deux des sites les plus récents, ceux de Vireux et de Reims, ne laissent respectivement que 45 et 14 % à Rome. Si l'on se rapproche de la côte (Seine-Maritime, Pas-de-Calais), dans les provinces de *Lugdunensis Secunda* et de *Belgica Secunda*, les mêmes écarts apparaissent entre les apports de Rome et d'Aquilée (tabl. 4), mais nous ne disposons pas ici d'éléments externes qui nous permettraient d'étalonner ces sites dans le temps. Outre-Manche, la situation est tout aussi tranchée : 11,3 % d'Aquilée et 15,5 % de Rome à Cirencester (*Britannia I*) contre 26,0 % d'Aquilée et 13,8 % de Rome à Richborough (*Maxima Cæsariensis*), soit un rapport exactement inversé : Rome domine dans le premier cas, Aquilée dans le second.

Les recherches ultérieures devront montrer si l'apport d'Aquilée augmente effectivement au fil du temps, passant de 10 à presque 25 % des espèces italiennes.

Sites	Aquilée N ^{bre}	%	Rome N ^{bre}	%	Total
Boulogne (trésor)	63	24,8	191	75,2	254
Dourges	11	37,9	18	62,1	29
Marquise	11	44,0	14	56,0	25
Rouen	11	55,0	9	45,0	20
Nempont-Saint-Firmin	8	80	2	20	10

Tabl. 4 – Les æs 4 italiens dans le Pas-de-Calais et en Seine-Maritime

^[34] Doyen 2009, p. 75.

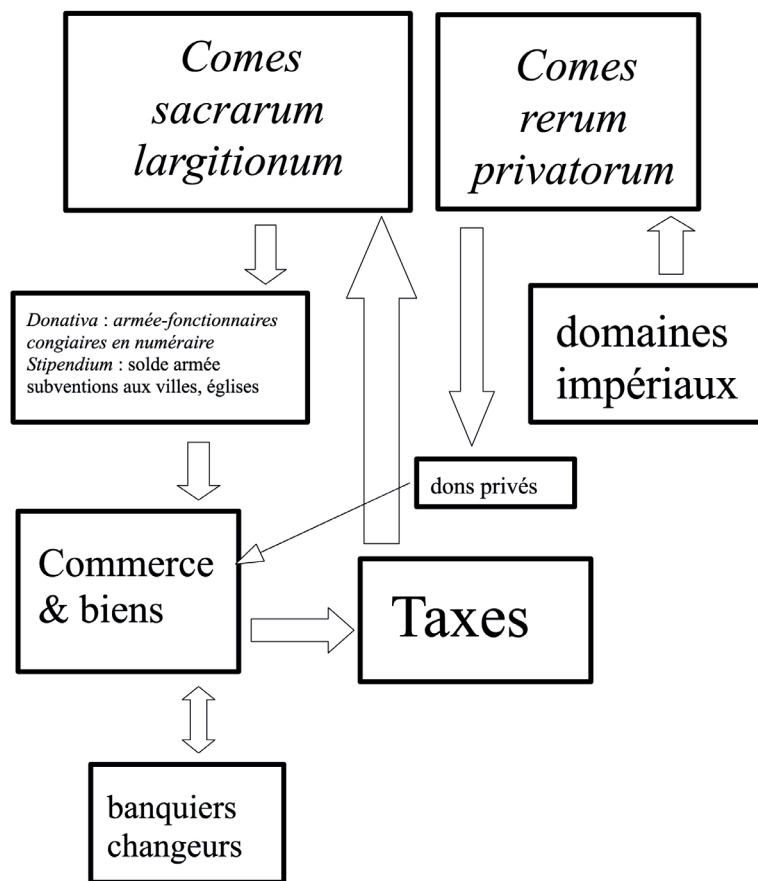


Fig. 4 – Organigramme schématique du système de prélèvement fiscal à la fin de l'Empire (DAO : Ch. Van Eetvelde)

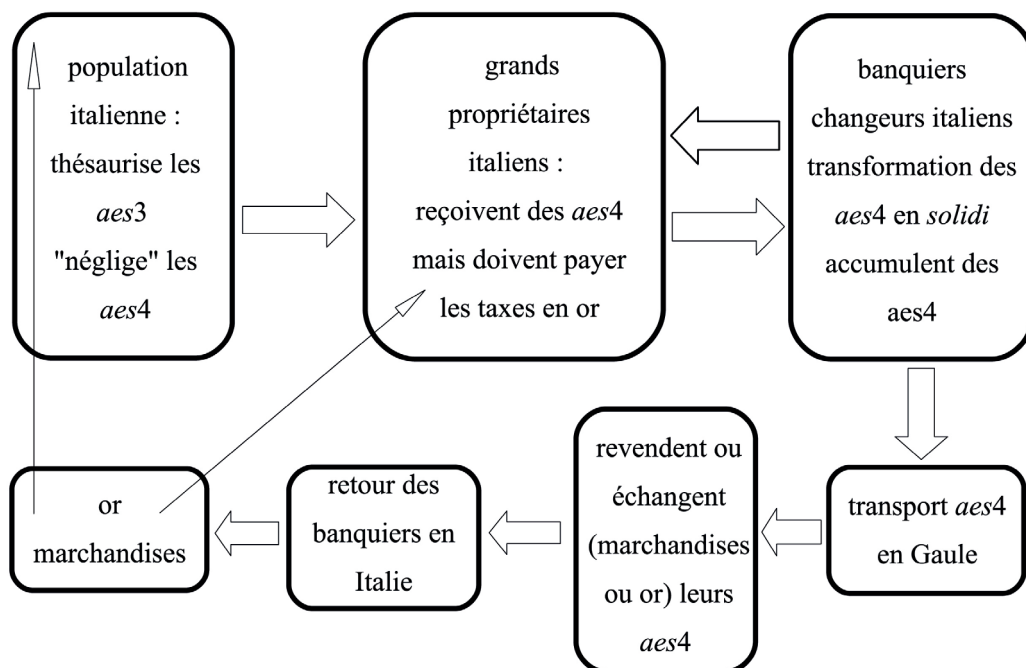


Fig. 5 – Modèle schématique pouvant expliquer la diffusion des æs 4 en Gaule du Nord entre 395 et 430/450 (DAO : Ch. Van Eetvelde)

4. VERS UN MODÈLE INTERPRÉTATIF

Deux modèles tentant d'expliquer cette répartition inégale entre monnaies gauloises et italiennes d'une part, entre Rome et Aquilée d'autre part, peuvent être proposés.

Le premier, classique, attribuerait au seul État romain l'expédition dans les *thesauri* des provinces septentrionales, de petites monnaies accompagnant des envois groupés de *solidi*, émis après 408 à Milan d'abord puis à Ravenne. Ces monnaies d'or, on le sait, sont fort fréquentes en Gaule septentrionale et en Bretagne insulaire^[35].

L'autre théorie, beaucoup plus séduisante, se fonde sur des sources orientales remarquablement exploitées par J.-M. Carrié, principalement le *P. Oxy.* XLVIII, 3401, datant des années 350-370^[36], qui nous montre l'achat d'or chez des changeurs par des agents du fisc indirectement tributaires de propriétaires terriens soumis, eux, aux prélèvements fiscaux payables en *solidi*. En voici le texte^[37] :

À Monsieur mon frère Papnouthis, Dorotheus, salut.

Tu as bien fait de m'écrire à propos des solidi : du coup, je me suis mis en quête et j'ai trouvé la quantité [requisite] auprès de l'Alexandrin, au tarif de 1350^[38] myriades de deniers. Aussi, occupe-toi de m'envoyer demain de la monnaie commune, car le bruit court au sujet de levée de l'or des recrues, et tout le monde cherche à se procurer du solidus, et le prix de celui-ci monte de jour en jour. Mais envoie en vitesse de la monnaie commune pour que nous finalisions l'achat [de solidi].

Les *publicani* chargés de collecter les taxes en milieu rural profitent sans doute d'un cours non officiel conjoncturel – J.-M. Carrié parle à ce propos de « fièvre saisonnière » – favorable à l'achat de monnaies d'or destinées à payer des impôts récurrents : *chrysargyre*, or coronaire, *avrvm oblativum*, etc. Nous avons résumé le système de prélèvement et de redistribution des richesses dans l'organigramme de la fig. 4.

De façon pratique, comment décrire le système (fig. 5) ?

Comme le rappelle P. Sarachu, « la paysannerie des IV^e et V^e s. est généralement perçue comme une classe soumise à une considérable exploitation, soit par le biais de l'impôt – dans le cas des propriétaires – soit moyennant la rente – dans le cas des *coloni* ou des *servi* placés sur la terre »^[39]. En Italie du Nord, Vénétie, Istrie voire Pannonie, la population rurale dispose à la fois d'*æs* 3 et d'*æs* 4, mais, comme nous l'avons montré naguère, seuls les premiers sont recherchés aux fins de thésaurisation. Les petits contribuables italiens, ruraux sans doute, cherchent donc à se débarrasser des plus faibles dénominations, via par exemple les redevances dues aux grands propriétaires fonciers.

Ces derniers rentrent donc dans leurs caisses, bon gré mal gré, des quantités considérables de menue monnaie, alors que l'État leur réclame de l'or pour toutes les formes de taxation auxquelles ils sont soumis. Le passage quasi obligatoire des percepteurs – qui, rappelons-le, ont soumissionné ces charges et ont dû déposer une caution sur le montant des impôts à venir – chez des changeurs, dont le rôle majeur est mis en évidence par R. Reece, leur procure des *solidi* à un cours fixé par la loi de l'offre et la demande, processus à certains

^[35] Martin 2010, p. 28 et carte fig. 10.

^[36] Selon Carrié, 2003, p. 187, note 33, « le cours du *solidus* suggère une datation aux alentours de 357 ».

^[37] *Ibid.*, p. 187.

^[38] Le dernier chiffre manquant, le prix peut être compris entre 1350 et 1359.

^[39] Sarachu 2012, p. 51.

moments de l'année sans doute plus favorable qu'un cours légal^[40]. Mais les changeurs, en plus de leur commission « légale » de 3 % sur chaque transaction^[41], se retrouvent ensuite devant des masses considérables d'*æs* 4. Ainsi cent *solidi*, une somme relativement minime, représentent, au taux légal, 922 kg de bronze monnayé, sans doute plus d'une tonne au tarif effectivement pratiqué. Cette pratique commerciale de l'achat/vente de monnaie de cuivre se poursuit à date plus tardive, comme le montre le registre d'Aphroditô, datant des années 525/526, sous le règne de l'empereur byzantin Justin I^{er}^[42].

Que faire de ces tonnes d'*æs* 4, puisque les Italiens ne manifestent qu'un intérêt limité pour cette dénomination lorsqu'il s'agit de thésaurisation, du moins aussi longtemps qu'un choix *æs* 3/*æs* 4 fut possible, c'est-à-dire jusque dans les années 430 ? La plus-value apportée par la frappe au métal « monétaire » rend la refonte des anciennes dénominations tout à fait impossible, sauf à de rares occasions très spécifiques. La législation interdit du reste formellement ce genre de pratique de refonte de monnaie de billon au moment où la valeur intrinsèque dépasse le cours légal. C'est le cas d'un texte daté de 349^[43] dénonçant ceux qui séparent l'argent du bronze des *pecuniæ maiorinæ*. Le problème ne se pose cependant pas pour les *æs* 4 tardifs, d'où l'argent est totalement absent. Il existe malgré tout une solution pour se débarrasser de ces encombrants *æs* 4 : un marché important existe au nord des Alpes, région fort prospère mais dont la circulation monétaire est de plus en plus handicapée par l'absence de petit numéraire, faute de production locale. Rien de plus simple que d'acheminer par voie terrestre d'abord, puis fluviale, ces encombrantes petites pièces. Les Égyptiens transportent en permanence de telles monnaies dans des jarres : deux récipients pour une quinzaine de kg dans *P. Oxy.* XXXIV, 2729 ; un montant d'un milliard cinq cent millions « deniers de compte », soit 75 000 *æs* 2 pesant 408 kg, pour un banal remboursement d'une fourniture en blé dans *P. Oxy.* XLVIII, 3396. Quelle importance peut revêtir une jarre de plus ou de moins dans une cargaison de denrées diverses, si sa revente peut largement couvrir les frais de transport du bateau tout entier ? Le plus gros trésor théodosien de Gaule septentrionale, bien que situé au-delà de la frontière, compte 12 389 monnaies dont 5 170 *æs* 4 théodosiens^[44]. Il provient de l'épave d'un navire victime d'un naufrage dans le Haarlemmermeer, une lagune aujourd'hui asséchée du nord des Pays-Bas^[45]. En importance, le second trésor de Gaule du Nord est celui dit « de Boulogne-sur-Mer » ; son origine côtière – supposée puisque les données manquent – n'est certainement pas le fruit du hasard^[46]. Les mêmes caractéristiques maritimes peuvent être relevées pour les plus gros trésors théodosiens de Bretagne : Caerwent (Pays de Galles) dans l'estuaire de la Severs, avec ses 7 ou 8 000 *æs* 4, et South Ferriby (Lincolnshire), dans l'estuaire du Humber, et ses 1 483 exemplaires^[47]. Le site archéologique qui a livré le plus de monnaies théodosiennes isolées est le fort côtier de Richborough, dans le Kent, avec ses 22 750 *æs* 4 et ses 72 siliques des années 388-402^[48]. Il est suivi par Caerwent et ses 3 463 exemplaires

^[40] Reece 1975 = Reece 2003, p. 308.

^[41] *Nov. Val.* III. 16 ; *RIC* VIII, p. 66.

^[42] Zuckermann 2004.

^[43] *CTh* 9.21.6

^[44] Auxquels s'ajoutent 9 deniers, 20 sesterces, 5 *dupondii* et 13 *asses* du Haut-Empire.

^[45] Evers 1966.

^[46] Delmaire 1983.

^[47] *RIC* X, p. cxxxiii et clix.

^[48] Reece 1981 = Reece 2003, p. 11-28.

– s'ajoutant au trésor mentionné plus haut – plus une silique^[49]. Mais de nombreux autres sites, maritimes ou non, ont été signalés^[50].

Certes les déplacements de sommes importantes sont strictement réglementés, quel qu'en soit le mode de transport. Mais si les *negotiatores* voient leur capacité à emporter avec eux du numéraire à la valeur limitée à 1 000 *folles*, les *mercatores* ont le droit de transporter de plus fortes sommes par bateaux^[51]. Ce type de commerce, dans lequel la monnaie de bronze est réduite à l'état d'une simple marchandise, est connu de longue date. M. Fulford a insisté il y a bien longtemps déjà sur la sous-estimation des relations maritimes privées dans la circulation de la monnaie^[52]. S. Moorhead a également mis l'accent sur la relation entre les pertes de monnaies byzantines en Grande-Bretagne et leur localisation « *suggesting that they might indeed represent the arrival of maritime visitors in the early mediæval period* »^[53]. En France du sud-ouest, les trouvailles isolées à Bordeaux^[54] et le trésor (?) du « Bec d'Ambès » dans l'estuaire de la Gironde^[55], appartiennent peut-être aussi à ces circuits.

* * *

On relève la présence, chez les Rèmes, de très grands propriétaires fonciers dans les années 440-450^[56] ; nous avons montré par ailleurs que les trouvailles de *solidi* isolés sont loin d'être exceptionnelles dans cette région^[57]. L'usage de la monnaie d'or est documenté par un texte remarquable daté d'avant le 13 janvier 535. En effet, le testament de l'évêque Remi, né dans le Soissonnais en 437 et héritier d'une riche famille patricienne, nous fournit un compte assez précis de ses propriétés terriennes et du personnel servile, *coloni* et *servi*, attaché à sa personne. Ce texte est connu par deux versions. L'une, courte, fut préservée par l'archevêque et historien rémois Hincmar (806-882) dans la *Vitæ Remigii episcopi Remensis*. L'autre, la version longue et abondamment interpolée, nous est parvenue grâce à Flodoard (893/4-966) dans son *Historia Remensis ecclesiae*^[58].

Ce testament détaillé montre que le prélat disposait de ressources en or assez considérables. Si l'on s'en tient à son seul « compte courant », il disperse 97 *solidi* (178 dans la version longue) à des œuvres diverses ou à des particuliers méritants. Viennent s'y ajouter un vase d'or de 10 livres (736 *solidi*) et trois d'argent, totalisant 46 livres de métal blanc, soit 284 *solidi*. Ce total de 1 198 pièces d'or n'est rien en face d'un domaine parmi d'autres, celui d'Épernay, que Remi avoue avoir payé 5 000 livres d'argent, soit 30 682 *solidi* ! Ce ne sont évidemment pas les innombrables « colons » travaillant sur ses terres qui lui ont procuré directement ces sommes (décrites dans le texte toujours en sous d'or, et non en *tremisses*) : la transformation d'une partie au moins des revenus (on ignore évidemment la part des transactions « en nature ») du bronze vers l'or a été nécessaire. Et ce bronze se retrouve effectivement sur de très nombreux sites de la cité des Rèmes occupés après 450, voire 500, dont sa capitale,

^[49] Moorhead & Walton 2014, p. 103.

^[50] *Ibid.*, p. 108, fig. 4.

^[51] Chameroy 2013, p. 95.

^[52] Fulford 1996.

^[53] Moorhead 2009, p. 265.

^[54] Maurin 2012.

^[55] Lafaurie & Morisson 1987, p. 69.

^[56] Van Ossel & Ouzoulias 2001, p. 239-40, insistent sur l'abus de langage qui entretient la confusion entre grand domaine et grande propriété. Effectivement exploitation et propriété ne sont pas des équivalents.

^[57] Doyen 2014, p. 142, tabl. 5.

^[58] *Flodoardus Remensis...* Sur le testament de Remi et ses différentes versions, voir Jones & Grierson 1957.

Reims. Rappelons cependant, à la suite de P. Van Ossel et P. Ouzoulias, que l'accroissement du patrimoine foncier d'un grand propriétaire n'implique pas, *ipso facto*, une augmentation concomitante de la surface des exploitations agricoles qui la composent^[59]. Effectivement, les sources historiques ne permettent pas d'affirmer qu'il y a eu, au V^e s., la formation de plus grands domaines d'un seul tenant. On peut dès lors supposer – et c'est ce que semble montrer l'archéologie – un assez grand nombre de petites unités rurales tenues par des métayers payant en *æs* 4 leurs fermages.

De tout ceci, il nous semble qu'un modèle du type proposé plus haut peut expliquer l'arrivée régulière en Gaule jusqu'au milieu du siècle, d'*æs* 4 revendus sur place par des marchands italiens inondés de petites monnaies rentrées directement ou indirectement dans leur caisse lors de la vente d'or destiné au règlement des taxes dues par les riches propriétaires fonciers. La rupture dans ce système se situe au plus tard au milieu du siècle. En effet, une césure dans la composition des trésors survient en Italie vers 450/457^[60]. Mais à ce moment, l'approvisionnement des anciennes provinces septentrionales s'était tari depuis une ou deux décennies. Les alentours de 430 ont été avancés pour la Grande-Bretagne^[61] mais une date un peu plus récente, vers 440/450 peut être suggérée pour le continent.

Les données quantitatives nous donnent à penser que ces *mercatores* se trouvaient à Aquilée ou à proximité, plutôt qu'à Rome, atelier généralement mal représenté dans nos décomptes statistiques.

5. CONCLUSIONS

Vers 400, l'Empire compte 184 000 *limitanei* placés aux frontières d'Asie, contre seulement 17 500 entre le Haut-Rhin et l'Océan, et 23 500 en Bretagne^[62]. Dès cette date, l'administration a donc renoncé à défendre le nord de la Gaule, laissant la place à d'innombrables initiatives locales devant palier les carences de l'État. Notons cependant que la période d'insécurité véritable est limitée dans l'espace comme dans le temps. Les « grandes invasions » germaniques se développent entre 406 et 429, les déplacements hunniques de 440 à 452.

Après le retrait progressif des troupes de Gaule afin de protéger l'Italie, seule demeure en place l'administration, essentiellement fiscale, sous le contrôle théorique des empereurs d'Occident au moins jusque vers 450 (bataille de *Vicus Helena* en 448). La population gauloise est donc tenue aux prestations fiscales dont le Marseillais Salvien dénonce encore la lourdeur dans son *De gubernatione Dei*^[63]. Mais nous avons peu d'informations sur le passage progressif des ressources fiscales vers les « rois barbares » qui, au départ, sont avant tout de hauts fonctionnaires romains. Pour prélever les taxes, la monnaie est indispensable, et depuis longtemps seul l'or est accepté par le pouvoir. Il est toutefois clair que l'État se désintéresse de fournir aux régions septentrionales les petites dénominations indispensables pour faire tourner la machine économique. L'atelier de Trèves frappe de l'argent jusque dans les années 455, mais ne produit quasiment pas d'*æs*. Dans la province de *Belgica Secunda*, Reims commence vers 535/539 ses émissions de *solidi* au nom de Justinien I^{er}, à l'initiative de Théodebert^[64]. Quelle que soit l'époque, frapper de la petite monnaie coûte plus cher que

^[59] Van Ossel & Ouzoulias 2001, p. 239-240.

^[60] Gorini 1996, p. 189.

^[61] Moorhead & Walton 2014, p. 113.

^[62] Jones 1964, p. 380 ; Demougeot 1979, p. 181-182.

^[63] Sarachu 2012, p. 52-53.

^[64] Crinon 2003, p. 87.

sa valeur nominale, d'autant qu'au prix du métal et à sa mise en forme viennent s'ajouter les frais de transport. L'administration s'est donc désintéressée du problème, tout comme elle le fit, dans la même région, sous les Julio-Claudiens. La situation évolue vers une pénurie croissante des petites espèces et un recours aux expédients tels des monnaies coupées ou des flans non empreints, parfois de plomb^[65].

Selon notre modèle de diffusion, des *mercatores* et des *negotiatores* italiens, rachetant aux banquiers, avec une marge couvrant à la fois le transport et un bénéfice, de grandes quantités d'*æs* 4 obtenus lors du change or/bronze, auraient alimenté en petite monnaie la Gaule du Nord. Deux axes auraient été utilisés : d'une part les Alpes et le Rhin puis la Grande-Bretagne pour le numéraire venant du nord de l'Adriatique, avec sans doute Aquilée comme point de départ. C'est la route que semble suivre le numéraire parvenant dans la moyenne vallée de la Meuse. D'autre part, Marseille et le Rhône diffuseraient celui venant de Rome, dont les productions stagnent dans le Midi et n'arrivent que difficilement dans les provinces septentrionales.

Quant aux utilisateurs privilégiés de ce numéraire de faible valeur, ils semblent se concentrer autour des sites urbains (Reims) ou militaires. Une constatation semblable a été faite Outre-Manche, où les siliques d'argent hors trésors sont plus fréquentes dans les campagnes qu'en milieu urbain, alors que les *æs* 4 semblent avoir joué un rôle économique autour des villes et des camps militaires^[66].

^[65] Voir l'étude de D. Billoin et J.-M. Doyen publiée dans ce même volume.

^[66] Moorhead & Walton 2014, p. 112.

SOURCES IMPRIMÉES

CTh

TH. MOMMSEN & P. M. MEYER (éd.), *Codex Theodosianus*. Berlin, 1905 (réimpr. Hildesheim, 2011).

Historia Remensis ecclesiae...

Flodoardus *Remensis historia Remensis ecclesiae*. *Monumenta Germaniae Historica, Scriptorum* XXXVI. éd. M. STRATMANN. Hanovre, 1998.

Notitia Dignitatum

O. SEECK (éd.), *Notitia dignitatum. Accedunt notitia urbis Constantinopolitanae et laterculi provinciarum*. Berlin, 1876.

Nov. Val.

Leges Novellae. *CTh*, vol. II.

P. Oxy.

B. P. GRENFELL & A. S. HUNT (éd.), *The Oxyrhynchus Papyri*, vol. I-XV. Londres, 1898-1922.

Vita Remigii...

B. KRUSCH (éd.), *Vita Remigii episcopi Remensis auctore Hincmaro*. *Monumenta Germaniae Historica, Scriptores rerum Merovingicarum* III : *Passiones vitæque sanctorum ævi Merovingici et antiquiorum aliquot*. Hanovre, 1896, p. 239-349.

De gubernatione Dei

SALVIEN DE MARSEILLE, *De gubernatione Dei*. In : *Salvien de Marseille. Œuvres*. t. 2. Éd. et trad. I. LAGARRIGUE. Sources Chrétiennes 220, Paris, 1975.

BIBLIOGRAPHIE

Abdy 2009

R. ABDY, Patching and Oxborough : the latest coin hoards from Roman Britain or the first early medieval hoards from England? In : ABDY *et al.* 2009, p. 394-395.

Achard-Corompt & Kasprzyk 2016

N. ACHARD-COROMPT & M. KASPRZYK (éd.), *L'Antiquité tardive dans l'Est de la Gaule, II. Sépultures, nécropoles et pratiques funéraires en Gaule de l'Est. Actualité de la recherche. Actes du colloque de Châlons-en-Champagne, 16-17 septembre 2010*. *RAEst*, suppl. 41, Dijon, 2016.

Abdy *et al.* 2009

R. ABDY, E. GHEY, C. HUGHES & I. LEINS, *Coin hoards from Roman Britain. Volume XII*. *Moneta* 97, Wetteren, 2009.

Asolati 2005

M. ASOLATI, *Il tesoro di Falerii Novi. Nuovi contributi sulla monetazione italica in bronzo degli anni di Ricimero (447-472 D.C.)*. *Numismatica Patavina* 4, Padoue, 2005.

Billoin & Gandel 2011

D. BILLOIN & PH. GANDEL (dir.), *Le site de Gaillardon à Ménétru-le-Vignoble (Jura) : un établissement de hauteur de l'Antiquité tardive et du haut Moyen Âge*. *RAEst* 60, 2011, p. 313-421.

Brenot 2003

CL. BRENOT, *Le bronze du V^e siècle à la lumière de quelques sites provençaux*. *RN* 159, 2003, p. 41-56.

Brooke *et al.* 1983

C. N. L. BROOKE *et al.* (éd.), *Studies in Numismatic method presented to Philip Grierson*. Cambridge, 1983.

Brulet 1990

R. BRULET, *La Gaule septentrionale au Bas-Empire. Occupation du sol et défense du territoire dans l'arrière-pays du Limes aux IV^e et V^e siècles*. *Nordgallien in der Spätantike*. *TrZ*, Beiheft 1, Trèves, 1990.

Brulet 2008

R. BRULET (dir.), *Les Romains en Wallonie*. Bruxelles, 2008.

Carrié 2003

J.-M. CARRIÉ, *Aspects concrets de la vie monétaire en Province*. *RN* 159, 2003, p. 175-203.

Cattelain & Paridaens 2009

P. CATTELAÏN & N. PARIDAENS (dir.), *Le sanctuaire tardo-romain du « Bois des Noël » à Matagne-la-Grande. Nouvelles recherches (1994-2008) et réinterprétation du site*. *Études d'archéologie 2 - Artefacts* 12, Bruxelles-Treignes, 2009.

Chameroy 2012

J. CHAMEROY, *Circulation monétaire et échanges commerciaux à Rouen au Bas-Empire : les données du mobilier numismatique et céramique des fouilles de la cathédrale*. In : CHAMEROY & GUIHARD 2012, p. 97-114.

Chameroy 2013

J. CHAMEROY, *Les fouilles de la cathédrale de Rouen (1985-1993). Tome 1. Le numéraire antique*. *L'archéologie en Haute-Normandie* 2, Mont-Saint-Aignan, 2013.

Chameroy & Guihard 2012

J. CHAMEROY & P.-M. GUIHARD, *Circulations monétaires et réseaux d'échanges en Normandie et dans le Nord-Ouest européen (Antiquité-Moyen Âge)*. Tables rondes du CRAHM 8, Caen, 2012.

Collins 2008

R. COLLINS, The latest Roman coin from Hadrian's Wall: a small fifth-century purse group. *Britannia* 39, 2008, p. 256-261.

Crinon 2003

P. CRINON, Reims (Marne, France) : corpus des monnaies mérovingiennes (*civitas, pagus, vicus Sancti Remidii, ecclesia*). *RBN* 149, 2003, p. 59-150 et pl. VIII-XII.

Dasnoy 1955

A. DASNOY, Quelques tombes de la région namuroise datées par des monnaies (V^e-VI^e siècles). *Annales de la Société Archéologique de Namur* XLVIII, 1955, p. 5-40.

Delmaire 1983

R. Delmaire, Un trésor d'æs 4 au musée de Boulogne-sur-Mer (Notes sur la circulation monétaire en Gaule du nord au début du V^e siècle. *Trésors Monétaires* V, 1983, p. 131-186.

Demougeot 1979

E. DEMOUGEOT, *La formation de l'Europe et les invasions barbares. 2. De l'avènement de Dioclétien au début du VI^e siècle*. Paris, 1979.

Depeyrot 2001

G. DEPEYROT, *Le numéraire gaulois du IV^e siècle. Aspects quantitatifs. Deuxième édition refondue*. *Moneta* 24-25, Wetteren, 2001.

Doyen 2008

J.-M. DOYEN, *Gallia Belgica, Germania Inferior & Moesia Superior. Trésors monétaires anciens et nouveaux (II^e-V^e siècles)*. *Moneta* 81, Wetteren, 2008.

Doyen 2009

J.-M. DOYEN, Les monnaies. In : P. CATTELAÏN & N. PARIDAENS 2009, p. 52-76.

Doyen 2011

J.-M. DOYEN, Les monnaies de Ménétru-le-Vignoble (420-530) et la fin de la circulation des bronzes théodosiens au nord des Alpes. In : BILLOIN & GANDEL 2011, p. 365-376.

Doyen 2013

J.-M. DOYEN, *Salus Reipublicæ: modelling the monetary supply in the Middle Meuse valley between 390 and 480 C.E.* In : JACOBS 2013, p. 127-144.

Doyen 2014

J.-M. DOYEN, Quelques sanctuaires entre Seine et Meuse sous les Valentiniens et les Théodosiens (364-455 apr. J.-C.). Les apports de la numismatique quantitative. In : VAN ANDRINGA 2014, p. 143-162.

Doyen 2016a

J.-M. DOYEN, La fin de l'administration romaine de la moyenne vallée mosane : essai de modélisation de l'alimentation en numéraire entre 390 et 530 apr. J.-C. In : ACHARD-COROMPT & KASPRZYK 2016, p. 501-520.

Doyen 2016b

J.-M. Doyen, Le fractionnement du numéraire romain au V^e siècle, des Ardennes au Jura : note de technologie monétaire. *Bulletin du Cercle d'Études Numismatiques* 53/2, 2016, p. 20-27.

Doyen, Lelarge et al. 2013

J.-M. Doyen, S. Lelarge (dir.), G. Florent, T. Oueslati & M. Demarest, La circulation monétaire sous les Valentiniens et les Théodosiens (364-vers 420 apr. J.-C.) dans le nord-ouest de la Gaule : l'apport des fouilles de la Rue du Warnier à Nempont-Saint-Firmin (Pas-de-Calais, France). *Journal of Archaeological Numismatics* 3, 2013, p. 89-262.

Evers 1966

J. H. EVERS, The Haarlemmermeer Hoard : late Roman bronze coins up to about AD 400. *Oudh. Mededelingen uit het Rijksmuseum van Oudheden te Leiden* 47, 1966, p. 31-101.

FMRD VI,1

E. Nüber, *Die Fundmünzen der römischen Zeit in Deutschland. Abteilung VI. Nordrhein-Westfalen. Band 1,1. Stadt Köln*. Berlin, 1984.

Fulford 1978

M. G. FULFORD, Coin circulation and mint activity in the late Roman Empire: some economic implications. *ArchJ* 135, 1978, p. 67-114.

Fulford 1996

M. G. FULFORD, Economic hotspots and provincial backwaters: modelling the late Roman economy. In : KING & WIGG 1996, p. 153-177.

Gorini 1996

G. GORINI, Currency in Italy in the fifth century A.D. In : KING & WIGG 1996, p. 185-202.

Gricourt et al. 2009

D. GRICOURT, J. NAUMANN & J. SCHAUB, *Le mobilier numismatique de l'agglomération secondaire de Bliesbruck (Moselle). Fouilles 1978-1998*. BLES 5, Paris, 2009.

Haarer et al. 2014.

F. HAARER, R. COLLINS, K. FITZPATRICK-MATTHEWS, S. MOORHEAD, D. PETTS & P. WALTON (éd.), *AD 410 : The History and Archæology of Late and Post-Roman Britain*. Society for the Promotion of Roman Studies, Londres, 2014.

Holmes 2011

N. HOLMES (éd.), *Proceedings of the XIVth International Numismatic Congress (Glasgow, 2009)*. Glasgow, 2011.

Horne & King 1980

P. D. HORNE & A. C. KING, *Romano-Celtic Temples in Continental Europe : A Gazetteer of those with Known Plans*. In : RODWELL 1980, p. 369-555.

Jacobs 2013

I. JACOBS (éd.), *Production and Prosperity in the Theodosian Age*. Louvain, 2013.

Jones 1964

A. H. M. JONES, *The later Roman Empire 284-602. A social economic and administrative survey*. Oxford, 1964.

Jones, Grierson & Crouy 1957

A. H. M. JONES, PH. GRIERSON & J. A. CROUY, *The authority of the « Testamentum S. Remigii »*. *RBPhil* XXXV/2, 1957, p. 356-373.

King & Wigg 1996

C. E. KING & D. G. WIGG, *Coin finds and coin use in the Roman world. The thirteenth Oxford symposium on coinage and monetary history. 25-27.3.1993. A Nato advanced research workshop*. SFMA 10, Berlin, 1996.

Lafaurie & Morrisson 1987

J. LAFAURIE & C. MORRISSON, *La pénétration des monnaies byzantines en Gaule mérovingienne et visigotique du VI^e au VIII^e siècle*. *RN* 6-29, 1987, p. 38-98.

Lallemant 1983

J. LALLEMAND, *Belgian finds of late fourth-century Roman bronze*. In : BROOKE et al. 1983, p. 75-94.

Lodewijks 2001

M. LODEWIJCKS (éd.), *Belgian Archæology in a European setting II. Album Amicorum Joseph Remi Mertens*. Acta Archæologica Lovaniensia Monographiæ 1, Louvain, 2001.

Martin 2010

M. MARTIN, *Edelmetallhorte und -münzen des 5. Jahrhunderts in Nordgallien und beiderseits des Niederrheins als Zeugnisse der frühfränkischen Geschichte*. *Xantener Berichte* 15, 2010, p. 1-50.

Maurin 2012

L. MAURIN (dir.), *Un quartier de Bordeaux du I^{er} au VIII^e siècle. Les fouilles de la place Camille-Julian 1989-1990*. Documents archéologiques du Grand Sud-Ouest 3, Bordeaux, 2012.

Moorhead 2009

S. MOORHEAD, *Early Byzantine copper coins found in Britain. A review in light of new finds recorded with the Portable Antiquities Scheme*. In : TEKIN 2009, p. 263-274.

Moorhead & Walton 2014

S. MOORHEAD & PH. WALTON, *Coinage at the end of Roman Britain*. In : HAARER et al. 2014, p. 99-116.

Ouzoulias & Van Ossel 1995

P. OUZOULIAS & P. VAN OSSEL, *Les campagnes de l'Île-de-France de Constantin à Clovis. Pré-actes du colloque, Paris, 14-15 décembre 1995. L'époque romaine tardive en Île-de-France*. Document de travail 2, Paris, 1995.

Ouzoulias & Van Ossel 1997

P. OUZOULIAS & P. VAN OSSEL, *Les campagnes de l'Île-de-France de Constantin à Clovis. Colloque de Paris, 14-15 mars 1996, Rapports et synthèses de la deuxième journée*. Document de travail 3, Paris, 1997.

Pardini 2011

G. PARDINI, *Monetary circulation in late antique Rome : a fifth-century context coming from the n. e. slope of the Palatine Hill. A preliminary report*. In : HOLMES 2011, p. 893-900.

Reece 1975

R. REECE, *Roman currency: new thoughts and problems*. *WorldArch* 6/3, 1975, p. 299-306.

Reece 1981

R. REECE, *The Roman coins from Richborough – a summary*. *BIALon* 18, 1981, p. 49-71.

Reece 2003

R. REECE, *Roman coins and archæology. Collected papers*. *Moneta* 32, Wetteren, 2003.

RIC VIII

J. P. C. KENT, *The Roman Imperial Coinage. Volume VIII. The Family of Constantin I A.D. 337-364*. Londres, 1981.

RIC X

J. P. C. KENT, *The Roman Imperial Coinage. Volume X. The divided Empire and the fall of the western parts AD 395-491*. Londres, 1994.

Rodwell 1980.

W. RODWELL (éd.), *Temples, Churches and Religion: Recent Research in Roman Britain with a Gazetteer of Romano-Celtic Temples in Continental Europe*. BAR-BS 77, Oxford, 1980.

Rovelli 2009

A. ROVELLI, Coins and trade in early medieval Italy. *Early Medieval Europe* 17, 2009, p. 45-76.

Sarachu 2012

P. SARACHU, Perception fiscale, patronage rural et genèse d'une société de base paysanne. Le sud de la Gaule vers la fin de l'Empire romain. *Dialogues d'Histoire Ancienne* 38, 2012, p. 51-86.

Tekin 2009

O. TEKIN (éd.), *Ancient history, numismatics and epigraphy in the Mediterranean World. Studies in memory of Clemens E. Bosch and Sabahat Atlan and in honour of Nezahat Baydur*. Istanbul, 2009.

Van Andringa 2014.

W. VAN ANDRINGA (dir.), *La fin des dieux. Les lieux de culte du polythéisme dans la pratique religieuse du III^e au V^e s. apr. J.-C. (Gaule et provinces occidentales)*. Gallia 71/1, 2014.

Van Ossel 1992

P. VAN OSSEL, *Établissements ruraux de l'Antiquité tardive dans le nord de la Gaule*. Gallia, suppl. 51, Paris, 1992.

Van Ossel & Ouzoulias 2001

P. VAN OSSEL & P. OUZOULIAS, La mutation des campagnes de la Gaule du Nord entre le milieu du II^e siècle et le milieu du V^e siècle. Où en est-on ? In : LODEWIJCKS 2001, p. 231-246.

Werner 1935

J. WERNER, *Münzdatierte Austrasische Grabfunde*. Germanische Denkmäler der Völkerwanderungszeit 3, Berlin-Leipzig, 1935.

Zuckermann 2004

C. ZUCKERMANN, *Du village à l'empire. Autour du registre fiscal d'Aphroditô (525/526)*. Centre de Recherche d'Histoire et Civilisation de Byzance, Monographie 16, Paris, 2004.

